

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE CROSS COUNTRY 2012
Règlement Sportif BE à VE

➤ **IMPLANTATION**

Dimanche 22 janvier 2012 sur le domaine départemental de Pichauris, commune d'Allauch

➤ **ORGANISATION**

USPEG Marseille et Comité 13 athlétisme

➤ **CONDITION DE PARTICIPATION**

- **Licence** : Seuls les athlètes des catégories BENJAMINS à VETERANS (H / F) possédant la **licence « COMPETITION »**, en cours de validité, pourront participer au Championnat départemental FFA.
- Pour les EA et PO une animation cross aménagé sera mise en place en annexe. Un règlement spécial est mis en place
- **Athlètes étrangers** : Sont considérés comme étrangers les athlètes répondant à l'un des critères définis à la règle F4 paragraphe 3.2 des règlements nationaux de compétition.

Les athlètes étrangers, licenciés FFA dans un club français sont **autorisés à participer** à ces championnats. Toutefois ils **ne pourront pas prétendre au titre de champion individuel** ni à une médaille individuelle.

- **Surclassement** : Aucun surclassement n'est autorisé
- **Cross Court** : Seuls les athlètes des catégories Espoirs, Senior et Vétéran peuvent participer à cette course.

En aucun cas, un athlète ne pourra doubler cross long et cross court.

Aucun engagement, ni aucun changement de course ne sera accepté le jour de la compétition.

➤ **RESULTATS**

Conformément à la décision du Comité Directeur du Comité 13 FFA, les résultats (individuels et par équipes) apparaîtront sous la dénomination du club maitre

➤ **TITRE DE CHAMPION DEPARTEMENTAL**

Le titre de Champion départemental 2012 de Cross country sera décerné au premier « INDIVIDUEL » et à la première « EQUIPE ». Il concernera uniquement les catégories « BENJAMINS » à « VETERANS »

➤ **CLASSEMENTS & RECOMPENSES**

- **Individuels** : Une coupe sera remise aux 3 premiers des catégories « BENJAMINS » à « VETERANS ».

Cas particuliers :

Espoirs, H et F : Ces athlètes courront avec la catégorie Seniors, un classement individuel en sera extrait.

Vétérans, F : Ces athlètes courront avec la catégorie Seniors, un classement individuel en sera extrait.

Cross Court & Cross Long : Il ne sera établi qu'un seul classement toutes catégories confondues.

- **Classement par équipe** : Une équipe sera classée chaque fois que **4 athlètes d'un même club** auront franchi la ligne d'arrivée. Une autre équipe du même club pourra être classée qu'après le passage de deux autres athlètes de ce club.

Chaque équipe recevra un nombre de points égal à la somme des places de ses membres. Les équipes seront classées dans l'ordre croissant des points obtenus, celle ayant le moins de point étant déclarée vainqueur.

Sur le Cross Court et le Cross Long le classement par équipe sera réalisé sur les 4 premiers de chaque club sans distinction de catégorie (SE/ES/VET).

Trophée attribuée aux :

- 3 premières équipes garçons et filles catégorie Benjamins
- 3 premières équipes garçons et filles catégorie Minimes
- 3 premières équipes garçons et filles catégorie Cadets
- Première équipe garçons et filles catégorie Junior
- Première équipe hommes et femmes du Cross Court
- Première équipe hommes et femmes du Cross Long
- Première équipe hommes catégorie Vétéran

Aucun classement par équipes espoirs ni vétérans F ne sera réalisé.

➤ **INSCRIPTIONS**

Les inscriptions se feront sur INTRANET à partir du site du comite

Ouverture le lundi 9 janvier & fermeture le jeudi 19 janvier minuit

Pour info : Championnat Régional de Cross Country le dimanche 5 février 2012

sur le site de la Campagne Pastré à Marseille

COMITE DEPARTEMENTAL D'ATHLETISME DES BOUCHES DU RHÔNE

Plan de Campagne – 1, Ch. de Bellepeire – 13170 LES PENNES MIRABEAU

☎ 04 42 41 26 83 ✉ cda13.info@orange.fr

Site: <http://www.comite13athletisme.athle.org>